

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 novembre 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Points 13 et 14 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante et unième année

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

**Lettres identiques datées du 22 novembre 2006, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris pour vous informer de la grave multiplication des tirs de roquettes Qassam par des terroristes palestiniens opérant depuis la bande de Gaza, qui ont fait hier une nouvelle victime israélienne. L'agressive campagne de terreur palestinienne porte manifestement atteinte à la souveraineté de l'État d'Israël et au droit à la vie de sa population.

Yaakov Yaakobov, un Israélien âgé de 43 ans, a été mortellement blessé hier quand une roquette Qassam palestinienne est tombée sur l'usine de Sderot où il travaillait. Le mois prochain, il aurait célébré la bar mitzvah de son fils de 13 ans. Mais la fête prévue sera une journée de deuil pour l'enfant et sa famille.

M. Yaakobov est la deuxième victime israélienne de la terreur palestinienne et des roquettes Qassam en l'espace d'une semaine. La semaine dernière, une habitante de Sderot âgée de 57 ans, Faina Slutzker, avait été tuée en pleine rue par un de ces engins. M. Yaakobov est le huitième habitant de Sderot tué par des roquettes Qassam palestiniennes.

Pourtant, les tirs n'ont pas cessé. Ce matin encore, des roquettes Qassam sont tombées sur une école primaire et un jardin d'enfants de Sderot.

Il est grand temps que la communauté internationale condamne expressément et sans réserve la terreur palestinienne et y mette un terme – une bonne fois pour toutes. Le lancement de ces roquettes a manifestement créé une situation humanitaire grave et ne peut être qu'un facteur débilisant pour notre région – on songe aux Israéliens sauvagement tués ainsi qu'aux civils palestiniens, qui continuent de servir de boucliers humains et d'écran aux terroristes. Les enfants de Sderot ont été évacués car leurs maisons et leurs écoles ne sont plus sûres. Sderot



est devenue une ville fantôme désertée par ses habitants, qui ont fui massivement vers des zones moins exposées.

Tant que ces attaques terroristes continueront, Israël ripostera pour défendre ses citoyens. Et nul ne saurait se méprendre sur les actions israéliennes – elles ne sont rien d'autre que la réaction d'une nation souveraine qui, comme le ferait n'importe quelle autre, exerce son droit à se défendre et à protéger sa population.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 13 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Daniel **Carmon**
